

Facture I02220100020184 du 13/11/2025 11:46:33 (NF525) Sign. : B 0455 uf3I Shop & Qo - Encaissement Version 14.1.2515.3 12/06/2025 Nombre d'impression : 1 du 13/11/2025 11:46:55 Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens		
Bureau Vallée Magasin : BV BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE Tel : 0565302955 Email : bvcahors@orange.fr Tel SAV : 0565302955	Client (986) : Entreprise Privée MONSIEUR ADRIEN CASTANIER LIEU DIT CAUNEZIL 46140 PARNAC FRANCE Siren : 514605088 TVA intra. : FR39514605088	
Fidélité : Carte n° 02430222010000000390 Solde points :185 Prochain points perdus :44 pts 21/08/2033		

Facture n°I02220100020184 Du 13/11/2025

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
Emporté 13/11/25 11:46	79410859 / K15658OW CART.LASER BRO TN245 C REMA OWA 2200P	1	51,58 €	20,00 %	10,32 €	51,58 €
Emporté 13/11/25 11:46	79410873 / K15660OW CART.LASER BRO TN245 Y REMA OWA 2200P	1	51,58 €	20,00 %	10,32 €	51,59 €
TOTAL HT						103,17 €
TOTAL TVA						20,63 €
Total TTC						123,80 €

Vous avez été accueilli(e) par RJ(lid:1024)
(Caisse 1 1)

IBAN: FR76 1005 7190 5400 0200 8560 177 CMCIFRPP

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	103,17 €	20,00 %	20,63 €	123,80 €

Règlements
13/11/2025 11:46:33 - CB
123,80 €

Portable : Tél. : Email : ent.castanier@orange.fr	Signature du vendeur	Signature du client
---	-----------------------------	----------------------------

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.
 Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.
 Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.
 BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE
 SAS Au capital de 308230€ Siret : 92796373600016 SIREN : 9273963736 N° RCS : CAHORS 927963736 . TVA : FR47 927963736 Code APE 4749Z